

[Text]

l'huile, l'immeuble, le pétrole, l'hôtellerie? Ainsi, vous réalisez des profits adéquats vous permettant d'offrir des services supplémentaires comme corporation de la Couronne. Est-ce exact?

• 1155

M. LeClair: Monsieur le président, voilà une question très compliquée. C'est peut-être le temps d'essayer de faire le point. Toutes les activités auxquelles vous faites allusion sont des acquis obtenus historiquement ou accidentellement. Par exemple, les hôtels datent du temps où nous étions propriétaires des trains de passagers. Les télécommunications tiennent du fait que, avec le CP, nous étions les premières compagnies disposant de télécommunications. Les immeubles s'expliquent par une rationalisation des terrains dont nous sommes fiduciaires. Nous essayons de maximiser, au bénéfice de la compagnie, la vente et l'exploitation de ces terrains.

Vous avez mentionné l'huile et le pétrole. Nous avons 2.6 millions d'acres de terrains sur lesquels nous détenons des droits miniers. Malheureusement, ils sont dans les «mauvaises provinces». Avec ce qui se produit actuellement dans le marché de l'huile, ce n'est pas tellement payant.

Monsieur le député, vous demandez si on nous a permis ces transactions pour compenser. La réponse est non. Cela n'a pas été voulu. Ce sont des faits historiques; on a toujours eu ces choses. Les deux gouvernements sous lesquels j'ai travaillé nous ont encouragés à ne pas diversifier. Ils nous ont indiqué qu'il fallait plutôt se retirer pour demeurer une compagnie de transport; de ne pas investir et de ne pas acheter dans les domaines connexes dont vous parlez. Par exemple, nos activités dans le domaine de l'huile sont surtout en Saskatchewan, dans l'huile lourde. Si notre mandat avait été de nous diversifier le plus rapidement possible, il y a longtemps que nous aurions été, par exemple, en Alberta ou ailleurs. La même chose s'applique à nos hôtels; nous n'en avons pas achetés.

Notre politique a été une politique de retranchement. Le mandat, tel qu'on le comprend maintenant, est de demeurer une compagnie de transport, basée sur le rail.

Le président: Monsieur St-Julien, une question supplémentaire.

M. LeClair: M. Lawless me montre une copie de notre mandat. Il se lit comme ceci, si je peux me permettre de lire en anglais:

To manage and operate a railway-based transportation system and to use its other businesses and assets to financially support its transportation system.

C'est ce que nous faisons. Mais nous n'avons pas le mandat de nous diversifier.

The Chairman: Mr. St-Julien, a short supplementary.

M. St-Julien: Oui, une très courte question, monsieur le président. Vous parlez de diversification, mais j'entends toujours parler de la dette du CN et des coupures d'emplois. Je voudrais vous demander aujourd'hui si la rumeur actuelle disant que des administrateurs du CN, au Québec et au

[Translation]

turn allow you to sustain your increased level of activity as a Crown corporation. Would you not agree with that fact?

Mr. LeClair: Mr. Chairman, this is a very complicated question. Perhaps this is the appropriate time to attempt to clarify it. All the activities to which you refer are either accidental or historical acquisitions. For example, the hotels date back to the time when we owned passenger trains. Telecommunications are related to the fact that the CN and the CP were the first companies to have telecommunications. Buildings come from lands which we hold in trust. The company is trying to get the maximum benefit from the sale and development of these lands.

You mentioned oil and petroleum. We have 2.6 million acres of land on which we hold the mineral rights. Unfortunately, they are in the poor provinces. With the present oil market, they are not particularly profitable.

You ask, sir, if we were allowed these transactions as a compensation. The answer is no. They were not voluntary; they are historical fact. We have always had them. The two governments for which I have worked encouraged us not to diversify. They indicated that it would be better to withdraw and remain a transport company; they felt we should neither invest nor buy into the related areas to which you refer. For example, our oil activities are mainly in Saskatchewan, in heavy oil. If our mandate had been to diversify as quickly as possible, we would have been in Alberta or elsewhere for a long time. The same thing applies to our hotels; we did not buy anymore.

Our policy has been one of retrenching. Our mandate, as we presently understand it, is to remain a transportation company, based on railway transportation.

The Chairman: Mr. St-Julien, a supplementary question.

Mr. LeClair: Mr. Lawless is showing me a copy of our mandate. It reads as follows:

A maintenir et gérer un système de transport basé sur le rail et à utiliser ses actifs et ses entreprises au financement du réseau.

That is what we are doing, but we do not have the mandate to diversify.

Le président: Monsieur St-Julien, une courte question supplémentaire.

Mr. St-Julien: Yes, a very short question, Mr. Chairman. You referred to diversification, but I always hear you talk about CN indebtedness and job cuts. I would like to ask you if the current rumour that CN administrators in Quebec and Canada bought private trucking companies is true. According